



# Une rentrée en trompe-l'œil

## ÉDUCATION

Revalorisations pour les enseignants, plan violence, écologie et handicap : Jean-Michel Blanquer joue l'apaisement mais continue d'imposer ses réformes libérales au pas de charge.

Ingrid Merckx

**J**ean-Michel Blanquer est rusé. Après le test raté de la « confiance » à la rentrée 2018, le ministre de l'Éducation a placé la rentrée 2019 sous le signe des « ressources humaines ».

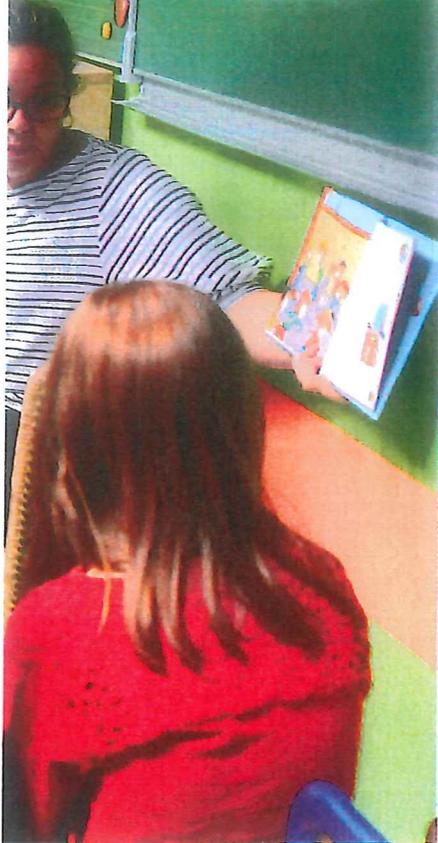
Objectif : calmer la colère des enseignants qui a jalonné la précédente année scolaire pour culminer en grèves de la surveillance et de la correction du bac en juin. Nombreux sont partis en vacances avec un nœud dans le ventre que seule, ou presque, la perspective de mobilisations à la rentrée promettait de dénouer. Jean-Michel

Blanquer tente donc une autre approche : aucun recul sur les réformes (celle du bac s'appliquera dès la rentrée pour les élèves entrant en première), mais des mesures qui ambitionnent de désamorcer la grogne selon la stratégie « vous perdez sur tel plan mais vous gagnez sur tel autre ». Il a notamment appelé à « tourner la page de la crise du bac ».

Arrive en tête la volonté du ministre de « revaloriser la profession », ce qui passe en premier lieu par une augmentation moyenne du salaire annuel de 300 euros (laquelle avait été négociée et validée sous le quinquennat Hollande) et le doublement de la prime de

1 000 euros pour tous les personnels en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+), sauf les assistants d'éducation, ce qui doit concerner environ 4 % des enseignants. Arrivent ensuite des mesures portant sur la scolarisation des enfants handicapés, la prise en compte des enjeux climatiques et le plan violence attendu depuis un an. Reste à vérifier si chacune coïncide avec les attentes des enseignants et des parents. Celle concernant le plan violence promet par exemple des exclusions rapides des « éléments perturbateurs », avec placement en classe-relais sans l'accord des familles, ce qui peut à la fois soulager et inquiéter. Exit l'idée de poster des

Dans une école de Clichy-la-Garenne, le 2 septembre, jour de la rentrée des classes.



BERTRAND GUY/POOL/AFIP

# L'assaut des technos

Philippe Champy enquête sur les prises de pouvoir au sein de l'Éducation nationale à partir des manuels scolaires, de l'emprise des neurosciences et des menaces sur la liberté pédagogique.

**A**bsence de dialogue inédite, dénonçait mi-juillet Frédéric Rolet, secrétaire nationale du Snes, en évoquant les relations entre Jean-Michel Blanquer et les organisations syndicales enseignantes. « Il ne répond à aucun message. » Deux mois plus tard, le ministre de l'Éducation défend la revalorisation du métier d'enseignant et prône le dialogue avant tout. Changement de stratégie ? « Pure com' ! », s'exclame Philippe Champy. Ingénieur à l'Institut national de recherche pédagogique pendant quinze ans, puis directeur des éditions Retz pendant plus de vingt ans, cet « observateur engagé » de l'école, désormais à la retraite, reconnaît en le ministre actuel un « grand communicant ». Dans son essai *Vers une nouvelle guerre scolaire* (1), il s'attache à comprendre les luttes et les prises de pouvoir au sein de l'institution. Et son constat est sans appel : ce sont les « technos » qui pilotent l'école, instrumentalisant les neurosciences et le numérique pour la « reformater ». L'évolution du système scolaire est ainsi parfaitement en phase avec celle du régime présidentiel de la V<sup>e</sup> République. Désormais, les principaux responsables sont « façonnés par le néo-libéralisme » et non plus préoccupés par le service public et l'intérêt général. La « guerre technocratique » qu'ils mènent se caractérise par l'omniprésence de l'évaluation et une défiance marquée à l'égard des enseignants, à qui on laisse entendre qu'ils « n'utilisent pas les bonnes méthodes ». Ce qui justifie le recours à des experts externes comme certains neuroscientifiques et les membres d'Agir pour l'école, « expérimentateur agréé » de Jean-Michel Blanquer. Soit une association en lien avec l'Institut Montaigne, think tank de l'assureur mondial Axa, et qui développe pour l'école un projet de conquête en partant de l'apprentissage de la lecture...

Cette nouvelle guerre scolaire menace la liberté pédagogique, pilier de l'école républicaine. Philippe Champy retrace donc l'histoire de cette notion presque aussi méconnue que le système de conception des manuels scolaires en France. Sous le feu récurrent des critiques en tout genre (contenu et poids !), le manuel constitue pourtant un totem de l'école républicaine, rappelle-t-il. « Une nouvelle tendance soupçonneuse est apparue », qui tend à considérer le manuel non plus comme

une « œuvre de création » réalisée par des auteurs choisis par des éditeurs qui pistent les meilleurs en tenant compte des contraintes institutionnelles qui encadrent le secteur, mais « comme un simple objet de consommation issu de l'industrie, au même titre que les fournitures scolaires ». Cela pose surtout la question du contrôle de l'édition scolaire quand la liberté pédagogique, telle que pensée par Jules Ferry et Ferdinand Buisson sous la III<sup>e</sup> République, plaçait en tête la liberté de produire. « Un manuel n'est qu'une des interprétations, qu'une des lectures possibles du programme officiel », rappelle Philippe Champy en se référant à Ferdinand Buisson. Le philosophe et pédagogue était opposé à l'édition d'État et à l'idée de manuel unique qui uniformiserait l'approche des savoirs et réduirait la marche de manœuvre des équipes pédagogiques quand elles choisissent collectivement avec quels manuels elles vont

travailler. Cette liberté est aujourd'hui menacée aussi par « un piège numérique » : Philippe Champy craint que le « numérique éducatif labellisé » fasse disparaître les « auteurs » au profit d'« ingénieurs », plus « technologues », soumis à des appels d'offres lancés aux entreprises du numérique par un ministère « sous hypnose numérique ».

Autre piège : les neurosciences, en tant que concurrentes des pédagogies dans les établissements, cherchent à imposer leurs méthodes directement issues de la recherche biomédicale en faisant miroiter d'hypothétiques économies. Exemple des dérives redoutées par Philippe Champy : « Quand les « neuros » se permettent des jugements hâtifs et sans nuances sur les pratiques enseignantes avant même que les expérimentations qu'ils préconisent n'aient apporté de données réellement probantes. » Deuxième cas de figure : « Lorsque les enseignants sont sommés par les « technos » d'appliquer des protocoles expérimentaux « neuros » niant tout ou partie de leur métier, tout ou partie de leurs savoirs expérimentiels. » Cela peut générer une grande souffrance au sein du corps enseignant, accablé par un ministère qui joue les parents contre les profs et développe un « populisme scolaire », nourri de consumérisme et d'individualisme. Reste à identifier plus précisément qui sont les « technos ». **F. M.**

policiers dans les établissements (ils patrouilleront devant) et celle d'imposer des sanctions financières aux familles d'enfants violents. Mais le « protocole d'accompagnement et de responsabilisation des parents » prévu à partir de deux exclusions peut se révéler à double tranchant : quel type d'accompagnement ? Quelles « sanctions éducatives » ? Quelle stabilisation des équipes ? Combien de classes-relais effectives ?

Surtout, le ministre a insisté sur l'importance du dialogue social, ce qui en fait tousser plus d'un, ce dialogue étant rompu depuis des mois par... ses soins. « Durant l'année 2018, les professionnels de l'enseignement, mais aussi les associations de parents d'élèves et les mouvements étudiants ont dénoncé à plusieurs reprises l'absence de concertation touchant à de nombreux domaines de la scolarité », résume Philippe Champy dans son essai *Vers une nouvelle guerre scolaire* (voir ci-contre). « Ma porte est toujours ouverte », disait le ministre, mais ça n'était pas vrai, précise Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. Nous l'avons peu vu lui-même, et son cabinet s'est montré peu à l'écoute. » Dès la mi-juillet, Jean-Michel Blanquer a lancé un cycle de rencontres avec les organisations syndicales. Prudence ou stratégie ? « C'est surtout la seule voie de passage désormais pour éviter de planter le système », commente Stéphane Crochet. Cela fait deux ans que nous l'alertons sur ce risque : les enseignants font tout pour que cela se passe bien pour leurs élèves, mais ils n'en peuvent plus... »

« Le bonheur professionnel des personnels est une clé. [...] Le prestige du rôle de professeur est à la base de tout », a chanté Jean-Michel Blanquer pendant sa conférence de **p. 8**

(1) *Vers une nouvelle guerre scolaire*. Quand les technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'école, Philippe Champy, La Découverte, 318 p., 20 euros.



MATHIAS ZWICK/HANS LUCAS/AFP

p. 7<sup>m</sup> presse de rentrée, où il a vanté le « peuple de colibris » qui compose une Éducation nationale verdie par les exigences climatiques. Les sanctions annoncées pour les profs grévistes du bac ? « Le droit, rien que le droit ». Mais quand même des retenues sur salaire réparties sur trois mois pour deux mille enseignants. Soit près de 1 000 euros pour certains. Un seul mot d'ordre : la réussite. « L'école française a beaucoup de qualités, beaucoup d'atouts », soutient Jean-Michel Blanquer. Que ne le savent-ils, les grévistes du mois de juin qui défendaient la réussite non seulement des candidats au bac 2019 mais de tous les suivants, qu'ils estiment menacés par la réforme du lycée !

Très apprécié par les Français les plus aisés et très impopulaire chez les plus modestes, Jean-Michel Blanquer aurait perdu 16 points de popularité, d'après un sondage Odoxa du 29 août pour France-Info-*Le Figaro*. Mais ses réformes seraient soutenues par deux tiers de la population. Vingt-quatre élèves maximum par classe en CP et en CE1, dédoublement des classes dans les quartiers défavorisés, introduction de 40 % de contrôle continu au bac, affichage obligatoire des symboles de la République et de l'Europe dans les salles de classe, école obligatoire dès l'âge de 3 ans et suppression des séries au lycée : cinq sur six de ces mesures seraient approuvées par plus de 69 % des Français.

« À mi-mandat présidentiel, le projet Blanquer pour l'École prend corps. Il conjugue une approche libérale à l'anglo-saxonne et la nostalgie d'une école de l'égalité des chances fantasmée, mâtinée de neurosciences », résume le SE-Unsa. Face à ces réformes, « on entre clairement en résistance », prévient Louise Thierry, membre de l'Institut coopératif de l'école moderne-Pédagogie Freinet. « La lutte contre les réformes Blanquer est-elle l'affaire des pédagogues Freinet ? », se sont interrogés lors d'une soirée-débat une bonne part des quelque 800 enseignants Freinet réunis en congrès fin août près d'Angers. « Le système Blanquer instaure une politique de mise en concurrence mais aussi de normalisation

Les profs manifestent contre la réforme Blanquer le 9 mai 2019, jour de grève dans la fonction publique.

des élèves, perçus comme des objets à remplir, alors que la pédagogie Freinet est tournée vers l'émancipation des enfants du peuple et le devenir citoyen », poursuit l'enseignante. Dans une motion adoptée le 21 août, ces professeurs indiquent qu'ils défendent « un service public qui échappe à l'autoritarisme et s'oppose à la privatisation ». Ils considèrent qu'« il y a des convergences avec les gilets jaunes et les personnels en lutte dans tous les services publics ». Ils affirment aussi qu'ils apportent leur soutien aux profs qui refuseront de faire passer les évaluations ou d'en restituer les résultats et de participer à la mise en concurrence des écoles et des enseignants. Ils refusent d'être des « exécutants » « prolétariés » et défendent « une place d'enseignant concepteur » ainsi que la liberté pédagogique, aujourd'hui mise à mal.

« Sur le fond des réformes, peu de changements », signale Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU. Trois observatoires vont suivre les réformes du lycée, du lycée profes-

sionnel et des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation. Mais peu de réunions sont prévues, un seul représentant syndical y participera, et les parents et lycéens ne seront que consultés, anticipe-t-elle. En outre, l'organisation des épreuves du bac en contrôle continu risque de transformer les établissements en centres d'examen permanents, avec des systèmes d'évaluations mal définis devant des programmes fleuves, craint la syndicaliste.

Du côté du premier degré, les CP et CE1 à 12 élèves et le dispositif « devoirs faits » sans moyens ad hoc « sont des cautions sociales qui masquent la reproduction globale des inégalités », dénonce le SE-Unsa. « Pour assurer la poursuite des dédoublements à la rentrée, il faudrait 2 253 postes et, en l'absence de dotation suffisante, ils seront pris une nouvelle fois sur les dispositifs "Plus de maîtres que de classes" qui subsistaient, la maternelle, le rural... », complète le SNUipp-FSU.

Le président de la République a promis : « Plus aucune fermeture d'école n'aura lieu sans l'accord du maire ». Les 186 fermetures annoncées cette rentrée, dont 81 dans des écoles rurales, devraient donc être « réétudiées ». « La réorganisation territoriale ne doit pas devenir la norme, insiste le SNUipp, le service public de proximité et notamment d'éducation doit perdurer au plus près des territoires. »

« Des cautions sociales qui masquent la reproduction globale des inégalités. »

Du côté des effectifs, 2 600 postes d'enseignants vont être supprimés dans les lycées et collèges, alors que 40 000 élèves supplémentaires sont attendus, d'après Force ouvrière. Plusieurs dizaines de contractuels sans affectation ont manifesté le 29 août devant l'académie de Créteil pour réclamer des contrats à l'année pour toutes les disciplines et la mise en place de contrats de trois ans minimum. En ordre de bataille pour que la rentrée se déroule au mieux, les enseignants restent sur la défensive et gardent en ligne de mire les réformes des retraites et de la fonction publique prévues à partir de la mi-septembre. ●

## « L'ÈRE DE LA CONTRE-DÉMOCRATISATION SCOLAIRE »

Un mot simple et nu pour un plaidoyer affûté pour « l'ensemble de la chaîne éducative » : École. Professeure agrégée en lycée, chercheuse en histoire et en sciences de l'éducation, membre du collectif Aggiornamento histoire-géo, chroniqueuse à *Politis*, Laurence De Cock compte parmi les actuelles figures de défense du service public de l'éducation, que ce soit sur le front des programmes ou de la répression des lycéens, de l'entrée à l'université ou en maternelle. « Il y a un problème aujourd'hui avec l'école publique, et nous n'y sommes pas pour rien », lance-t-elle en distinguant cinq familles-types où chacun peut se retrouver. Et d'asséner les dernières violences en date : la difficulté de scolariser tous les enfants dès 3 ans pour certaines communes et familles,

outre-mer notamment ; les nouveaux programmes de la filière professionnelle réalisés en deux mois, quand il fallait deux ans et demi il y a peu ; des méthodes de lecture et de maths imposées par circulaire en élémentaire... « Nous entrons dans l'ère de la contre-démocratisation scolaire », diagnostique-t-elle, en ré-esquissant des projets comme celui défendu par Céline Alvarez dans *Les Lois naturelles de l'enfant*, mélange de pédagogie Montessori, de neurosciences et de business, symptôme cocktail des temps modernes. C'est aussi l'occasion aussi de redéfinir l'émancipation comme ligne de crête entre savoirs et socialisation, à l'école et par l'école. **≡ I. M.**

École, Laurence De Cock, *Anamosa*, « Le mot est faible », 96 p., 9 euros.